

Les livres de la liturgie

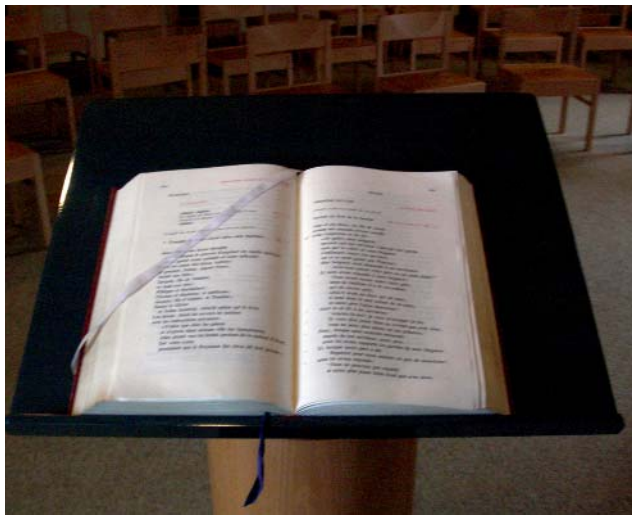
5. Quel respect pour les lectionnaires ?

Bernard XIBAUT

Le concile Vatican II a élargi les perspectives du peuple chrétien en rappelant que la présence du Christ se réalise non seulement par son Corps eucharistique, mais encore par sa Parole.

Tirant les conséquences de cet enseignement, les paroisses ont développé les marques de vénération adressées aux livres contenant cette Parole : évangélaire et lectionnaire. En certains endroits, la coutume s'est introduite d'une procession du livre avant la liturgie de la Parole, distincte de la procession de l'Évangile. Prêtres et diacres ont également pris l'habitude de lever très haut ces livres pour les présenter à la vénération des fidèles. Paradoxalement, à mesure que l'élévation de l'hostie se faisait discrète, celle du livre a pris de l'importance.

Il arrive cependant que le respect dont on entoure les livres de la Parole cesse brusquement dès lors que les lectures s'achèvent. **Le livre porté en procession, élevé, encensé...se trouve alors aussi discrètement que brutalement jeté sur un tabouret pour laisser place, à l'ambon, aux partitions de l'animateur ou aux lunettes du prédicateur !**



Lectionnaire sur l'ambon

Cette pratique nous interroge sur notre cohérence. La liturgie n'est pas un spectacle : si vraiment les livres que nous utilisons sont le signe de la Parole de Dieu présente dans l'assemblée des fidèles, ils méritent d'être traités avec respect du début à la fin de nos liturgies, et même en dehors, à la sacristie.

Les Juifs nous montrent l'exemple dans la manière dont ils traitent les rouleaux de la Torah. Une fois qu'un rouleau cesse d'être utilisé dans la liturgie synagogale, il reste soigneusement conservé. Pas question de le laisser traîner dans un débarras, ni de le vendre à un brocanteur.

Sans sombrer dans le fétichisme, puisque ces livres ne font que signifier la présence du Seigneur, il est certainement possible d'inventer des manières respectueuses de les traiter en dehors de la célébration.

La réforme liturgique et les traductions successives ayant engendré des éditions provisoires qui encombrant parfois les placards de nos sacristies, **on peut imaginer de brûler certains livres, comme on le fait pour les ornements usagés, plutôt que de les jeter dans la benne à papier.**

Notre diocèse est engagé dans une belle opération de redécouverte de la Parole. Il s'agit d'abord de développer chez les fidèles le goût d'entendre et de lire la Parole du Seigneur, mais on pourra aussi s'interroger sur la manière dont sont traités les supports de cette Parole.

Et les prêtres ne sont dispensés d'aucune de ces prises de conscience.